



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Planification stratégique 2025-2035

Adoption par le conseil



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Vision

Vision

Riche de son histoire et de son patrimoine bâti, Sainte-Thérèse est une ville verte, durable, active, solidaire qui se démarque par sa vie culturelle, son offre d'activités divertissantes, son noyau villageois, ses commerces, ses institutions d'enseignement ainsi que ses milieux de vie sains. Sainte-Thérèse est une destination de choix, une ville à échelle humaine.





SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Valeurs

Valeurs

Créativité



Fierté

Solidarité



Intégrité



Bienveillance



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Orientations

Orientations



Vivre en harmonie avec notre environnement



Créer un milieu de vie inspirant et inclusif



Favoriser l'essor d'un village attractif



Être une organisation à l'écoute des citoyens





SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Objectifs prioritaires et initiatives

Objectifs prioritaires et initiatives



Vivre en harmonie avec notre environnement

Vivre en harmonie avec notre environnement signifie de placer l'écoresponsabilité au cœur de notre planification et de nos réalisations afin d'assurer la pérennisation du bien-être des citoyens.

- 1 Verdissement, biodiversité et gestion des îlots de chaleur**
- 2 Mobilité et transport actif**
- 2 Matières résiduelles et écoresponsabilité**
- 3 Protection des cours d'eau et gestion responsable de l'eau**



Objectifs prioritaires et initiatives



Créer un milieu de vie inspirant et inclusif

Ensemble des aspects qui rendent un milieu de vie attrayant, agréable et inspirant. Parmi les aspects les plus importants, on retrouve : l'abordabilité du logement, l'accessibilité, l'inclusivité, la mixité socio-économique et des activités, la présence de commerces de proximité et de services répondant aux besoins et assurant la sécurité, le confort (bruits, qualité de l'air, pollution lumineuse, etc.) et la qualité des espaces publics. Un milieu de vie permet à tous d'y travailler, de s'y loger, d'y consommer et de s'y divertir.

- 1 Habitation et logement**
- 2 Mieux-être et confort**
- 3 Infrastructures, offres et activités**
- 4 Sécurité et solidarité**



Objectifs prioritaires et initiatives



Favoriser l'essor d'un village attractif

Cette orientation vise la mise en place d'initiatives innovantes, afin de créer un environnement attrayant, accueillant, dynamique, sécuritaire et à échelle humaine* au cœur de la Ville. Ces actions contribueront à améliorer la qualité de vie des résidents et l'expérience des visiteurs, tout favorisant un dynamisme commercial.

- 1 Assurer une vitalité commerciale enviable**
- 2 Mettre en place un environnement sécuritaire et convivial**
- 3 Maintenir une offre culturelle diversifiée et de qualité**
- 4 Développer une architecture et des aménagements urbains attrayants**



Objectifs prioritaires et initiatives



Être une organisation à l'écoute des citoyens

Viser à renforcer le travail d'équipe dans l'organisation où les membres (employés, élus, organismes, partenaires, etc.) s'investissent activement dans le développement de leur environnement au bénéfice des citoyens.

- 1 Prioriser la participation et la consultation des citoyens**
- 2 Être un employeur humain et solidaire qui est à l'écoute des membres de son équipe**
- 3 Mettre à profit l'expertise des partenaires pour échanger les bonnes pratiques**
- 4 Reconnaître le rôle des élus dans la vision et les orientations de la Ville**





SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Résultats de la consultation publique sur le plan d'action

Résultats de la consultation en ligne

Du 21 octobre au 18 novembre 2024

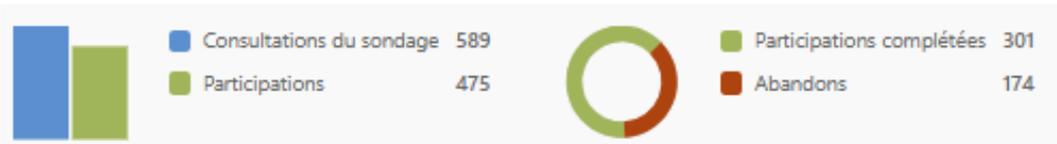
- **Sondage 1 :**



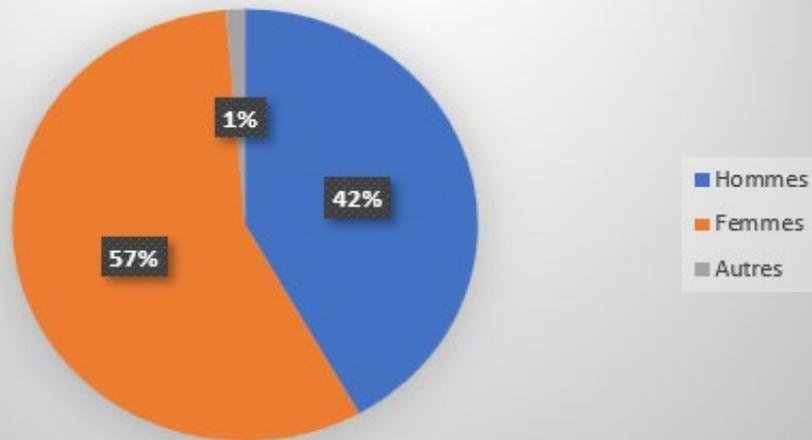
Vivre en harmonie avec notre environnement



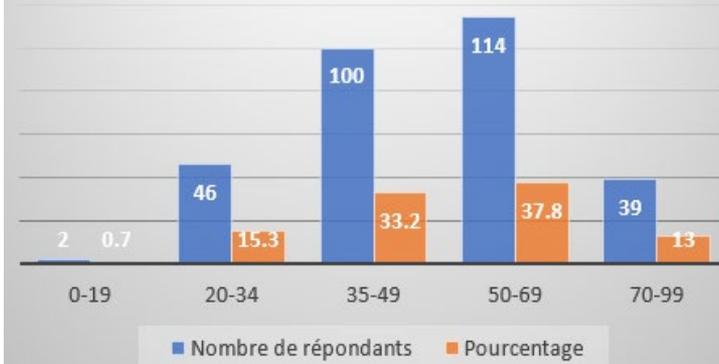
Profil des répondants



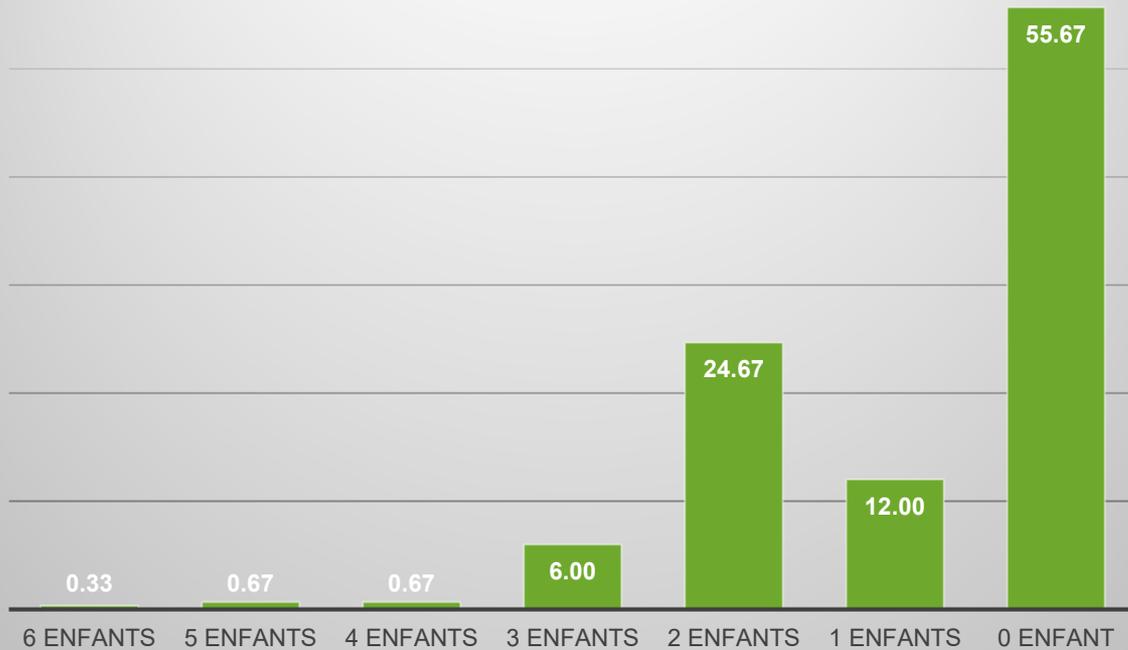
Répartition selon le sexe



Répartition selon le groupe d'âge



Nombre d'enfants dans le ménage (pourcentage)



Appréciation des actions – Moyenne : 3.76

	Actions	Résultats
1	Adapter les réseaux d'égout et de drainage urbain au nouveau contexte climatique	4.41
2	Informier et sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques de protection contre les inondations et les refoulements	4.28
3	Mettre en place un service de récupération de meubles et d'autres objets réutilisables avec un organisme local	4.26
4	Augmenter la canopée (couvert de feuillage des arbres et arbustes) sur les terrains publics et privés	4.21
5	Revoir la réglementation municipale pour assurer une meilleure protection des propriétés en cas d'inondation (ex : normes de branchement, zones inondables, etc.)	4.21
6	Favoriser la rétention des eaux de pluie par la mise en place d'infrastructures vertes (ex : espaces de biorétention, espaces verts, parcs éponges, etc.)	4.18
7	Favoriser l'économie d'eau potable par la sensibilisation et l'offre de subventions (ex : produits d'économie d'eau potable, barils de récupération des eaux de pluie)	4.04
8	Organiser une corvée de nettoyage annuelle des berges des cours d'eau et autres milieux naturels	4.03
9	Réhabiliter les écosystèmes aquatiques (étangs, ruisseaux) et riverains au parc du Jardin des Sources	4.01
10	Promouvoir les pratiques d'aménagement et d'entretien écologiques des propriétés	3.98
11	Créer des aménagements paysagers écologiques en démonstration dans les espaces publics (ex : alternatives au gazon, hôtels à insecte, jardins pour les pollinisateurs, etc.)	3.97
12	Faire des représentations sur les meilleures pratiques de gestion des eaux pluviales au niveau régional dans une logique de gestion de l'eau par bassin versant	3.94



Appréciation des actions – Moyenne : 3.76

	Actions	Résultats
13	Assouplir la réglementation municipale pour permettre et encadrer les aménagements écologiques sur les propriétés	3.93
14	Diminuer les surfaces imperméables (ex : rues, stationnements, etc.) au profit d'espaces verts ou végétalisés	3.86
15	Favoriser la rétention à la source des eaux de pluie sur les propriétés par la sensibilisation et l'offre de subventions aux citoyens (déconnexion des gouttières du réseau d'égouts, barils récupérateurs d'eau de pluie, puits secs, etc.)	3.83
16	Développer et améliorer le réseau cyclable et multifonctionnel (ex : sécurité des usagers, mise en œuvre des recommandations de Vélo Québec dans le Plan directeur de transports actifs)	3.81
17	Valoriser les écosystèmes sensibles et les parcs en contrôlant les plantes exotiques (ex : contrôle du phragmite au parc Isaac-Rawas)	3.78
18	Interdire la vente et la distribution de certains objets à usage unique (ex : plastique)	3.76
19	Réduire les nuisances associées à l'éclairage des parcs et des plateaux sportifs (ex : redirection, systèmes intelligents)	3.73
20	Favoriser la tenue d'événements écoresponsables (gestion des déchets, transports durables, etc.)	3.68
21	Mieux encadrer la pollution lumineuse par la réglementation municipale au bénéfice des citoyens et de la biodiversité	3.67



Appréciation des actions – Moyenne : 3.76

	Actions	Résultats
22	Réviser l'intensité de l'éclairage public de manière à limiter la pollution lumineuse (ex : lampadaires de rue ou de parc, abaisser l'intensité de l'éclairage lors de pluies d'étoiles filantes et pour l'observation astronomique)	3.67
23	Obtenir la certification « ICI on recycle + » à la Ville de Sainte-Thérèse (gestion responsable des matières résiduelles au sein de l'organisation)	3.65
24	Déployer une brigade verte pour soutenir les citoyens et les ICI (industries, commerces et institutions) dans une meilleure gestion des matières résiduelles	3.61
25	Revoir la réglementation sur la gestion des eaux de pluie de manière à favoriser la rétention de l'eau sur les propriétés (ex : ruissellement, déconnexion des gouttières)	3.58
26	Adopter une réglementation plus restrictive sur les usages de l'eau potable (ex : interdiction d'arrosage avec de l'eau potable)	3.49
27	Déployer un défi citoyen (concours) pour mettre en valeur des aménagements paysagers écologiques favorisant la biodiversité	3.25
28	Augmenter le nombre de supports à vélo sur le territoire	3.12
29	Aménager des abris sécurisés pour le stationnement des vélos, trottinettes, etc.	3.07
30	Développer un réseau de vélos en libre-service (ex : Bixi)	2.84
31	Entretien d'un réseau cyclable en hiver	2.70



Résultats de la consultation en ligne

Du 21 octobre au 18 novembre 2024

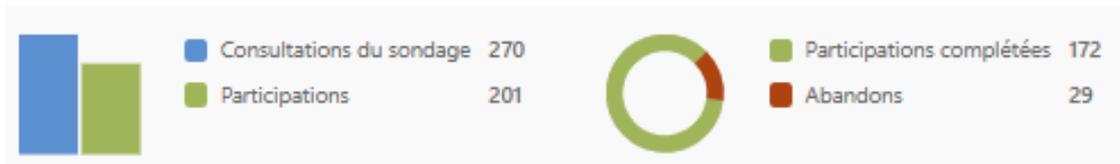
- **Sondage 2 :**



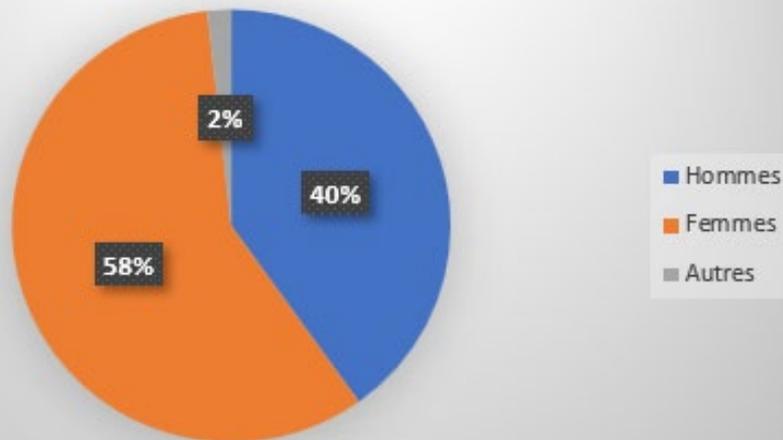
Créer un milieu de vie inspirant et inclusif



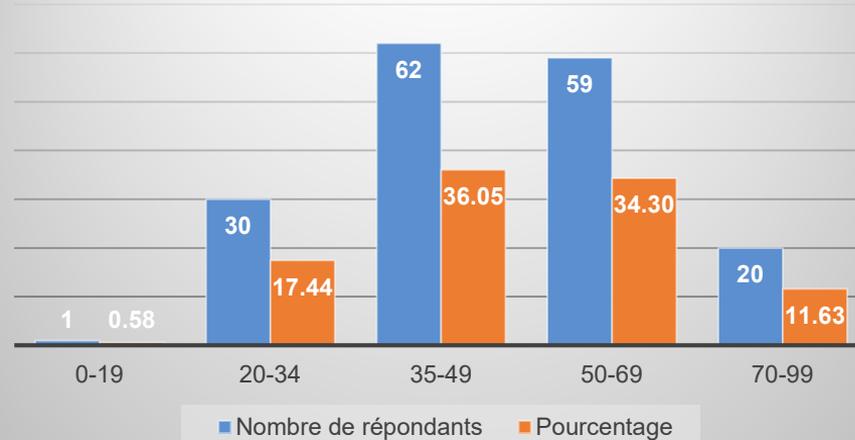
Profil des répondants



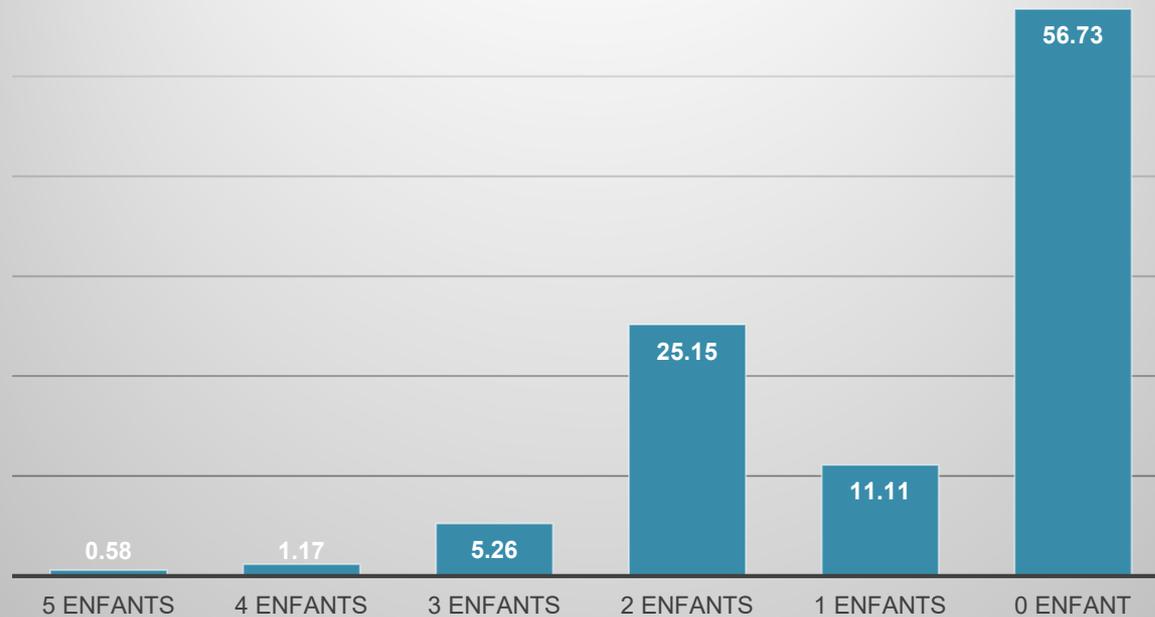
Répartition selon le sexe



Répartition selon le groupe d'âge



Nombre d'enfants dans le ménage (pourcentage)



Appréciation des actions – Moyenne : 3.79

	Actions	Résultats
1	Faciliter l'accès à des infrastructures de sport ou de loisir par la collaboration avec des Municipalités ou des organismes de la région (ex : entente pour permettre l'accès à la piscine du Collège Lionel-Groulx aux citoyens)	4.42
2	Consulter les utilisateurs des parcs lors de leur conception	4.20
3	Travailler de concert avec les partenaires du milieu communautaire dans la mise à jour des politiques et plans d'action. (ex : organismes, CISSS, MDJ, Resto-Pop, etc.)	4.06
4	Augmenter le financement des organismes communautaires offrant des services de première nécessité (ex : aide alimentaire)	4.05
5	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie intégrée d'accès et de maintien au logement pour les populations vulnérables	4.04
6	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'habitation pour favoriser l'abordabilité et la mixité sociale (ex : politique d'habitation, règlement exigeant du logement abordable et social, acquisition de terrains pour le logement abordable, incitatifs pour les premiers acheteurs, etc)	3.96
7	Poursuivre les démarches auprès du gouvernement pour la mise en place de mesures d'atténuation du bruit près des autoroutes	3.96
8	Mettre à jour le règlement sur la qualité de vie pour réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air (ex : travaux, entretien paysager, construction)	3.92
9	Réaliser le projet d'aréna à côté du Collège Lionel-Groulx	3.91
10	Mise en place d'une plateforme pour favoriser l'entraide entre citoyens et constituer une banque de bénévoles	3.89



Appréciation des actions – Moyenne : 3.79

	Actions	Résultats
11	Adopter un règlement exigeant du logement abordable et social auprès des promoteurs privés	3.89
12	Adopter des principes d'accessibilité universelle dans l'aménagement de lieux publics	3.87
13	Améliorer la sécurité dans les lieux publics par un meilleur éclairage	3.86
14	Faire l'acquisition de terrains pour le logement abordable, social et coopératif	3.79
15	Soutenir financièrement le Fonds urgence-logement de Centraide Laurentides	3.74
16	Améliorer la sécurité dans les lieux publics par l'installation de caméras de surveillance	3.71
17	Promouvoir les services offerts par les organismes locaux (ex : campagne promotionnelle, référencement lors du travail de rue et les interventions du personnel)	3.65
18	Aménager un amphithéâtre extérieur	3.26
19	Favoriser l'implication citoyenne par la mise en place d'un budget participatif	3.23
20	Établir une vitrine ou un lieu d'exposition pour les arts visuels	3.20
21	Créer un prix « Partenaire du milieu » dans le cadre de la Soirée des bénévoles afin de reconnaître la contribution d'organismes dans les services dispensés aux citoyens	3.11



Résultats de la consultation en ligne

Du 21 octobre au 18 novembre 2024

- **Sondage 3 :**



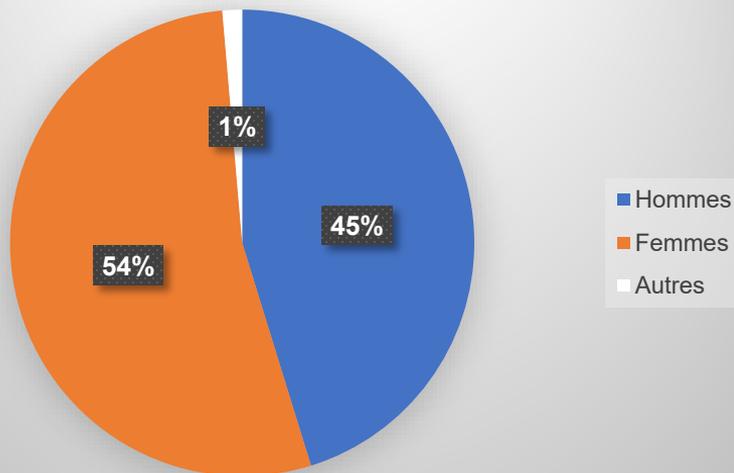
Favoriser l'essor d'un village attractif



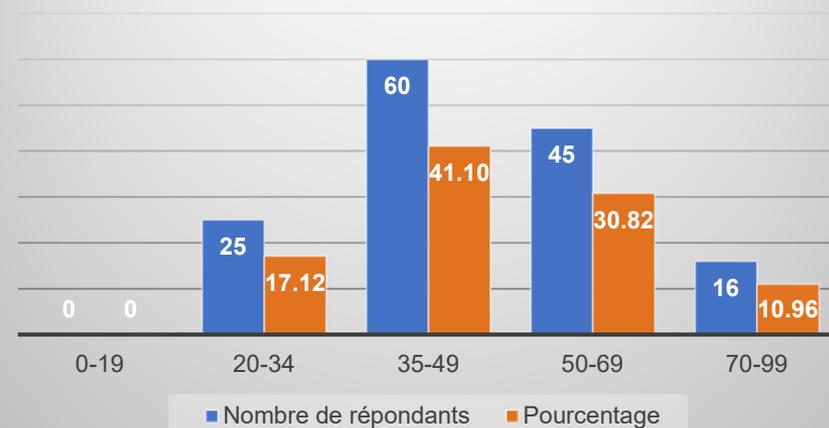
Profil des répondants



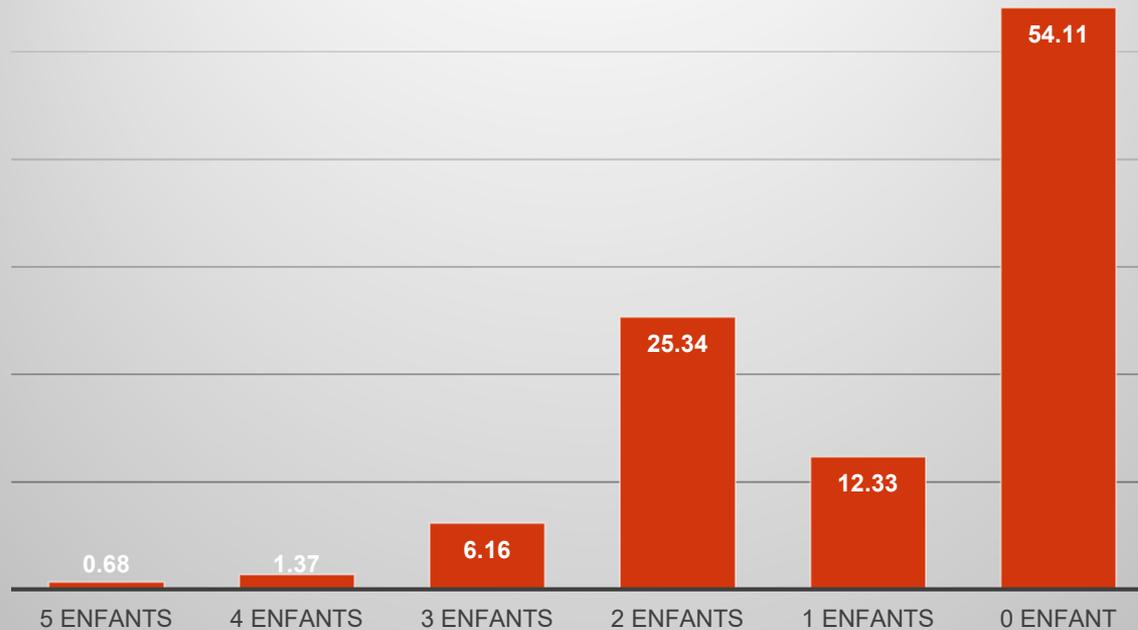
Répartition selon le sexe



Répartition selon le groupe d'âge



Nombre d'enfants dans le ménage (pourcentage)



Appréciation des actions – Moyenne : 3.66

	Actions	Résultats
1	Poursuivre la mise en œuvre et bonifier le « Projet quiétude » de façon à préserver le caractère paisible du Village (ex : présence d'intervenants, surveillance policière lors de la sortie des bars et lors de festivals, respect de l'interdiction de consommation d'alcool et de drogues, etc.)	4.44
2	Mettre en place des aménagements permettant d'améliorer le sentiment de sécurité au Village (ex : éclairage, émondage, mobilier urbain adéquat, etc.)	4.20
3	Poursuivre le programme de subvention pour la restauration des bâtiments patrimoniaux à valeurs forte, supérieure ou exceptionnelle	4.09
4	Verdir davantage le Village	4.06
5	Favoriser la réinsertion sociale en collaboration avec les organismes du milieu (ex : identifier et créer des emplois pour les personnes vulnérables, logements d'apprentissage à l'extérieur du Village)	4.00
6	Poursuivre le réaménagement du secteur du Village en élargissant les trottoirs, et en permettant l'aménagement de terrasses	3.99
7	Conserver une ressource à la Ville ayant la responsabilité de la sécurité et du mieux-être	3.99
8	Bonifier l'expérience des utilisateurs des rues commerciales du Village par l'embellissement (ex : guirlandes lumineuses ou décoratives, mobilier urbain signature, etc.) et une meilleure signalisation (ex : direction des commerces, stationnement, etc.)	3.97
9	Soutenir le dynamisme commercial du Village par des incitatifs fiscaux	3.88

Appréciation des actions – Moyenne : 3.66

	Actions	Résultats
10	Diversifier les activités culturelles pour l'ensemble des clientèles	3.86
11	Poursuivre le programme de subvention pour la rénovation des façades commerciales	3.80
12	Soutenir un programme pour stimuler l'achat local (ex : programme d'achat local « La Ruche » en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville)	3.78
13	Rouvrir la rivière aux Chiens et y aménager un espace vert public dans le stationnement municipal entre la rue Roux et la rue Blainville	3.74
14	Aménager des espaces de jeu avec du mobilier urbain ou des équipements temporaires (ex : babyfoot, shuffleboard, hockey cosom, connect 4, échecs géants, ping-pong, mini-golf, etc.)	3.63
15	Créer et maintenir un canal de communication avec les étudiants du Collège Lionel-Groulx afin de mieux connaître leurs besoins et réaliser des actions communes	3.46
16	Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti (ex : réglementation, adoption d'une charte architecturale, etc.)	3.42
17	Étendre le programme de subvention pour la restauration des bâtiments patrimoniaux à valeurs faible et moyenne	3.37
18	Illumination des bâtiments patrimoniaux exceptionnels	3.35

Appréciation des actions – Moyenne : 3.66

	Actions	Résultats
19	Soutenir les artistes visuels en leur offrant des espaces de création et d'exposition	3.34
20	Aménager une halte gourmande communautaire sur le terrain au nord du Cabaret BMO	3.33
21	Développer des actions d'art urbain (ex : sculptures, murales, circuit de micromurales pour enfants, expositions extérieures, occupation des vitrines vides par des actions artistiques, projections sur bâtiments, micro-interventions artistiques 3D ou autres, etc.)	3.26
22	Restauration patrimoniale de la Maison Lachaîne avec des matériaux traditionnels	3.20
23	Créer des circuits de découverte ludiques (ex : circuits patrimonial et artistique, rallye historique, technologie actuelle et codes QR ou autre, etc.)	3.18
24	Remplacer la fontaine de la place du Village par des jets d'eau illuminés	2.55



Résultats de la consultation en ligne

Du 21 octobre au 18 novembre 2024

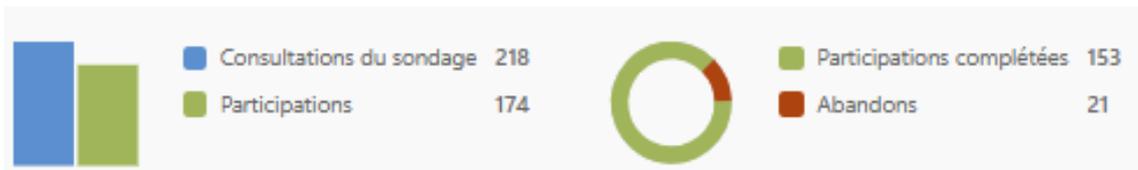
- **Sondage 4 :**



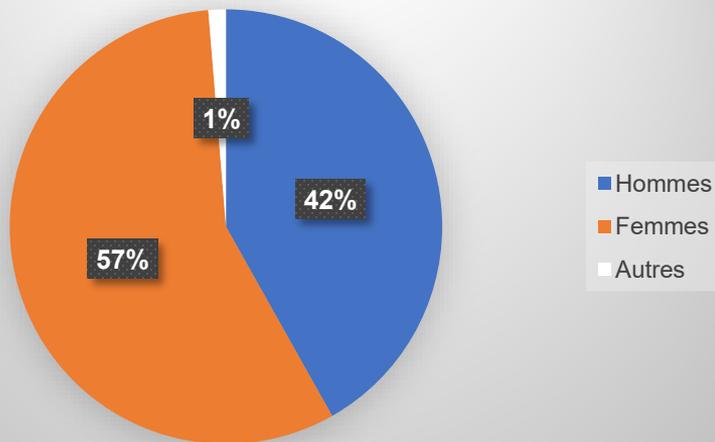
Être une organisation à l'écoute des citoyens



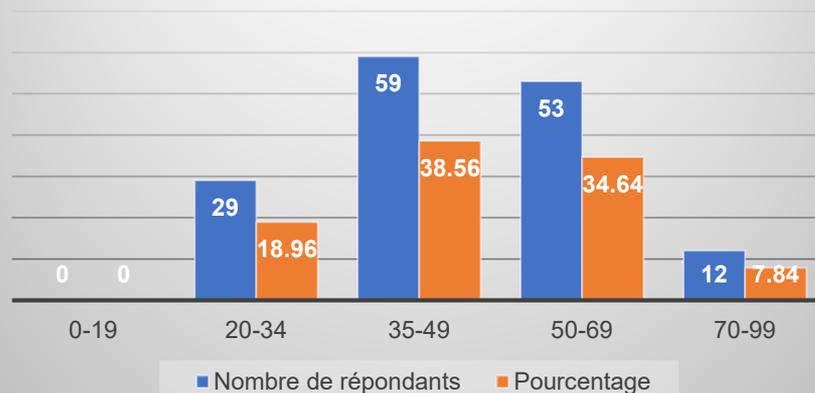
Profil des répondants



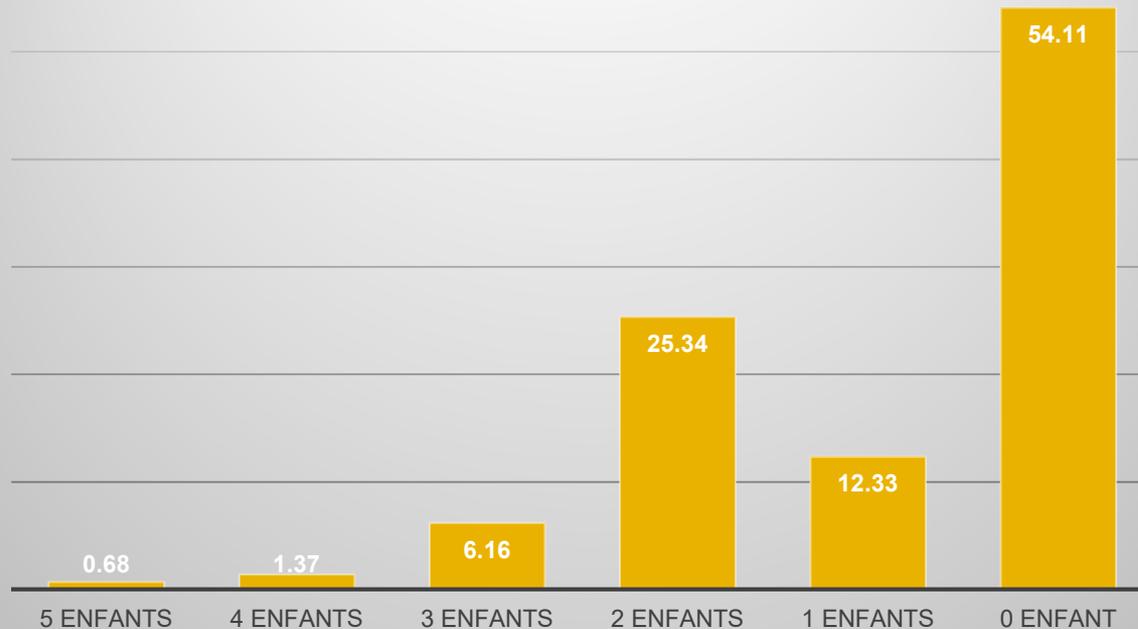
Répartition selon le sexe



Répartition selon le groupe d'âge



Nombre d'enfants dans le ménage (pourcentage)



Appréciation des actions – Moyenne : 3.54

	Actions	Résultats
1	Valider la satisfaction des citoyens après la réception d'un service	4.15
2	Prévoir des mécanismes pour réviser l'offre de service de la Ville en fonction des besoins des citoyens (sondages de satisfaction, consultations, etc.)	3.96
3	Mettre en place un guichet unique pour faciliter l'accès aux services de la Ville (portail Internet, numéro de téléphone unique)	3.96
4	Élaborer une politique de participation citoyenne	3.63
5	Réaliser des capsules d'information à l'intention des citoyens	3.27
6	Mettre en place un robot conversationnel (intelligence artificielle) sur le site Web de la Ville pour répondre aux demandes des citoyens	2.28



Compilation des 4 orientations

Appréciation des actions



	Actions	Résultats
1	Poursuivre la mise en œuvre et bonifier le « Projet quiétude » de façon à préserver le caractère paisible du Village	4.44
2	Faciliter l'accès à des infrastructures de sport ou de loisir par la collaboration avec des Municipalités ou des organismes de la région	4.42
3	Adapter les réseaux d'égout et de drainage urbain au nouveau contexte climatique	4.41
4	Informier et sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques de protection contre les inondations et les refoulements	4.28
5	Mettre en place un service de récupération de meubles et d'autres objets réutilisables avec un organisme local	4.26
6	Augmenter la canopée (couvert de feuillage des arbres et arbustes) sur les terrains publics et privés	4.21
7	Revoir la réglementation municipale pour assurer une meilleure protection des propriétés en cas d'inondation	4.21
8	Mettre en place des aménagements permettant d'améliorer le sentiment de sécurité au Village	4.20
9	Consulter les utilisateurs des parcs lors de leur conception	4.20
10	Favoriser la rétention des eaux de pluie par la mise en place d'infrastructures vertes	4.18
11	Valider la satisfaction des citoyens après la réception d'un service	4.15
12	Poursuivre le programme de subvention pour la restauration des bâtiments patrimoniaux à valeurs forte, supérieure ou exceptionnelle	4.09
13	Travailler de concert avec les partenaires du milieu communautaire dans la mise à jour des politiques et plans d'action	4.06
14	Verdir davantage le Village	4.06
15	Augmenter le financement des organismes communautaires offrant des services de première nécessité	4.05
16	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie intégrée d'accès et de maintien au logement pour les populations vulnérables	4.04



	Actions	Résultats
17	Favoriser l'économie d'eau potable par la sensibilisation et l'offre de subventions	4.04
18	Organiser une corvée de nettoyage annuelle des berges des cours d'eau et autres milieux naturels	4.03
19	Réhabiliter les écosystèmes aquatiques (étangs, ruisseaux) et riverains au parc du Jardin des Sources	4.01
20	Favoriser la réinsertion sociale en collaboration avec les organismes du milieu	4.00
21	Poursuivre le réaménagement du secteur du Village en élargissant les trottoirs, et en permettant l'aménagement de terrasses	3.99
22	Conserver une ressource à la Ville ayant la responsabilité de la sécurité et du mieux-être	3.99
23	Promouvoir les pratiques d'aménagement et d'entretien écologiques des propriétés	3.98
24	Créer des aménagements paysagers écologiques en démonstration dans les espaces publics	3.97
25	Bonifier l'expérience des utilisateurs des rues commerciales du Village par l'embellissement et une meilleure signalisation	3.97
26	Prévoir des mécanismes pour réviser l'offre de service de la Ville en fonction des besoins des citoyens	3.96
27	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'habitation pour favoriser l'abordabilité et la mixité sociale	3.96
28	Poursuivre les démarches auprès du gouvernement pour la mise en place de mesures d'atténuation du bruit près des autoroutes	3.96
29	Mettre en place un guichet unique pour faciliter l'accès aux services de la Ville	3.96
30	Faire des représentations sur les meilleures pratiques de gestion des eaux pluviales au niveau régional dans une logique de gestion de l'eau par bassin versant	3.94
31	Assouplir la réglementation municipale pour permettre et encadrer les aménagements écologiques sur les propriétés	3.93



	Actions	Résultats
32	Mettre à jour le règlement sur la qualité de vie pour réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air	3.92
33	Réaliser le projet d'aréna à côté du Collège Lionel-Groulx	3.91
34	Mise en place d'une plateforme pour favoriser l'entraide entre citoyens et constituer une banque de bénévoles	3.89
35	Adopter un règlement exigeant du logement abordable et social auprès des promoteurs privés	3.89
36	Soutenir le dynamisme commercial du Village par des incitatifs fiscaux	3.88
37	Adopter des principes d'accessibilité universelle dans l'aménagement de lieux publics	3.87
38	Diversifier les activités culturelles pour l'ensemble des clientèles	3.86
39	Diminuer les surfaces imperméables	3.86
40	Améliorer la sécurité dans les lieux publics par un meilleur éclairage	3.86
41	Favoriser la rétention à la source des eaux de pluie sur les propriétés par la sensibilisation et l'offre de subventions aux citoyens	3.83
42	Développer et améliorer le réseau cyclable et multifonctionnel	3.81
43	Poursuivre le programme de subvention pour la rénovation des façades commerciales	3.80
44	Faire l'acquisition de terrains pour le logement abordable, social et coopératif	3.79
45	Soutenir un programme pour stimuler l'achat local	3.78
46	Valoriser les écosystèmes sensibles et les parcs en contrôlant les plantes exotiques	3.78
47	Interdire la vente et la distribution de certains objets à usage unique	3.76



	Actions	Résultats
48	Rouvrir la rivière aux Chiens et y aménager un espace vert public dans le stationnement municipal entre la rue Roux et la rue Blainville	3.74
49	Soutenir financièrement le Fonds urgence-logement de Centraide Laurentides	3.74
50	Réduire les nuisances associées à l'éclairage des parcs et des plateaux sportifs	3.73
51	Améliorer la sécurité dans les lieux publics par l'installation de caméras de surveillance	3.71
52	Favoriser la tenue d'événements écoresponsables	3.68
53	Mieux encadrer la pollution lumineuse par la réglementation municipale au bénéfice des citoyens et de la biodiversité	3.67
54	Réviser l'intensité de l'éclairage public de manière à limiter la pollution lumineuse	3.67
55	Promouvoir les services offerts par les organismes locaux	3.65
56	Obtenir la certification « ICI on recycle + » à la Ville de Sainte-Thérèse	3.65
57	Aménager des espaces de jeu avec du mobilier urbain ou des équipements temporaires	3.63
58	Élaborer une politique de participation citoyenne	3.63
59	Déployer une brigade verte pour soutenir les citoyens et les ICI (industries, commerces et institutions) dans une meilleure gestion des matières résiduelles	3.61
60	Revoir la réglementation sur la gestion des eaux de pluie de manière à favoriser la rétention de l'eau sur les propriétés	3.58
61	Adopter une réglementation plus restrictive sur les usages de l'eau potable	3.49



	Actions	Résultats
62	Créer et maintenir un canal de communication avec les étudiants du Collège Lionel-Groulx afin de mieux connaître leurs besoins et réaliser des actions communes	3.46
63	Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti	3.42
64	Étendre le programme de subvention pour la restauration des bâtiments patrimoniaux à valeurs faible et moyenne	3.37
65	Illumination des bâtiments patrimoniaux exceptionnels	3.35
66	Soutenir les artistes visuels en leur offrant des espaces de création et d'exposition	3.34
67	Aménager une halte gourmande communautaire sur le terrain au nord du Cabaret BMO	3.33
68	Réaliser des capsules d'information à l'intention des citoyens	3.27
69	Aménager un amphithéâtre extérieur	3.26
70	Développer des actions d'art urbain	3.26
71	Déployer un défi citoyen (concours) pour mettre en valeur des aménagements paysagers écologiques favorisant la biodiversité	3.25
72	Favoriser l'implication citoyenne par la mise en place d'un budget participatif	3.23
73	Établir une vitrine ou un lieu d'exposition pour les arts visuels	3.20
74	Restauration patrimoniale de la Maison Lachaîne avec des matériaux traditionnels	3.20



	Actions	Résultats
75	Créer des circuits de découverte ludiques	3.18
76	Augmenter le nombre de supports à vélo sur le territoire	3.12
77	Créer un prix « Partenaire du milieu » dans le cadre de la Soirée des bénévoles afin de reconnaître la contribution d'organismes dans les services dispensés aux citoyens	3.11
78	Aménager des abris sécurisés pour le stationnement des vélos, trottinettes, etc.	3.07
79	Développer un réseau de vélos en libre-service (Bixi)	2.84
80	Entretien d'un réseau cyclable en hiver	2.70
81	Remplacer la fontaine de la place du Village par des jets d'eau illuminés	2.55
82	Mettre en place un robot conversationnel (intelligence artificielle) sur le site Web de la Ville pour répondre aux demandes des citoyens	2.28

